



CDN DES 18 ET 19 MAI 2017

INTRODUCTION

Pour introduire ce CDN, nous avons pris l'option, compte tenu de l'actualité politique française, de centrer notre débat général sur la situation en prenant des éléments du programme de notre nouveau président de la République pour tenter de nous projeter dans l'avenir.

Cette centration ne signifie en aucun cas qu'il ne se passerait plus rien tant au niveau national qu'international mais qu'il nous faut connaître, débattre, discuter des probables orientations politiques pour réfléchir à nos orientations syndicales, nos axes de batailles, l'attitude collective à adopter. La présentation que je vais faire le plus rapidement possible ne nous exonère pas de la discussion autour des élections présidentielles que nous venons de vivre mais ce ne sera pas l'axe de mon propos.

Je vous propose à travers cette courte introduction d'aborder les grands axes du programme Macron sur différents dossiers au cœur de notre activité : la Fonction publique, les protections sociales, le sport et l'éducation.

On le verra, ces orientations peuvent légitimement susciter quelques craintes mais qui ne doivent pas, de mon point de vue, nous pousser à l'abattement, au constat simple que nous sommes face à cinq années qui seront difficiles et que cela sera compliqué parce que cela susciterait du repli sur soi, un renfermement sur nous-même qui serait mortifère. Je pense qu'au contraire, et peut-être plus que jamais, il faut que nous nous préparions à affronter cet avenir et pousser les feux sur notre propre actualité, nos propositions, nos revendications. Il faut, dans la mesure du possible, que nous ne nous laissions pas imposer le calendrier.

Pour en venir au projet Macron, on peut estimer qu'il se caractérise d'abord par un recul démocratique. L'hyper présidentialisation semble avoir de beaux jours devant elle ou tout du moins un renforcement du pouvoir gouvernemental.

En effet, il envisage, à terme, une réduction notable du nombre de députés et de sénateurs de l'ordre d'un tiers pour aboutir à 385 députés et 282 sénateurs. On pourrait a priori s'en satisfaire mais les conséquences seraient une baisse de l'activité législative (en dehors de la période budgétaire) et, de facto, une capacité augmentée de « gouverner » par la voie réglementaire, par décrets ou par ordonnances comme il prévoit de le faire dès cet été pour aller plus loin sur la loi travail.

Pour parvenir à cette réduction, le processus de métropolisation serait poursuivi et développé avec, à terme, la suppression d'un quart des départements. Les collectivités territoriales seraient mises sous pression avec une diminution de 2 milliards d'euros par an des dépenses de fonctionnement, l'exonération de 80% de la population pour le paiement de la taxe d'habitation, la suppression de 75 000 emplois de fonctionnaires territoriaux... Ce faisant, il produit une dépendance forte des collectivités territoriales envers l'Etat qui maîtrisera cette politique qu'il évaluera et corrigera si nécessaire lors de conférences annuelles des territoires. Dans cette configuration, le cœur de cible de l'action publique est bien centré sur la remise en cause statutaire de la fonction publique territoriale. D'ailleurs,



ce sentiment est renforcé avec la disparition du ministère de la Fonction Publique et la création d'un ministère qui lie explicitement action publique et comptes publics.

Dans ce projet de réforme structurel, se pose, pour nous dans l'Education nationale, la question essentielle de la survie des académies au sein des grandes régions. Il est fort probable que nous n'échappions pas à une volonté forte de fusion des rectorats.

Au-delà de la seule fonction publique territoriale, il faut garder en mémoire les déclarations d'Emmanuel Macron qui jugeait le statut général des fonctionnaires comme anachronique et « inapproprié ». En sus des 75 000 suppressions dans la FPT, il en prévoit 45 000 autres dans la fonction publique d'état. Devant des besoins grandissant de la population et pour y faire face, on s'orienterait donc vers de l'externalisation et/ou du recrutement de personnels de droits privés, de contractuels négociés de gré à gré. Qui dit contractuels dit renforcement du pouvoir hiérarchique, de l'obligation de réserve, du devoir d'obéissance...

Sur le plan économique, il a la volonté d'inscrire son action politique dans la continuité des politiques qu'il a contribué à développer sous l'ère Hollande tout en proposant d'aller plus loin. La liberté d'entreprendre dans un libéralisme assumé...

Il situe son action sur la théorie du ruissellement qui voudrait qu'en s'occupant des plus riches, l'ensemble finirait par en profiter... Autrement dit, gouverner dans l'intérêt des 0,1% des plus riches en intensifiant les privatisations, en déréglementant les activités de la haute finance, en baissant les taxes des investisseurs et des actionnaires, en réduisant les services publics, en réduisant les effectifs des fonctionnaires, en facilitant les licenciements, en réduisant les protections sociales pour l'ensemble de la population... permettrait un surcroît de croissance et de prospérité qui, au final, serait profitable à l'ensemble de la population.

Sa volonté de faire de la France un pays économiquement « compétitif » implique l'ouverture de l'économie à la concurrence des biens et services. Ce faisant, il va favoriser le dumping social, fiscal et écologique qu'il contrebalance par une réduction des droits et des protections sociales en s'attaquant encore plus profondément au droit du travail. Pour être caricatural, on pourrait dire que pour lutter contre le dumping dans un marché international libre et ouvert, il installe le dumping intra national...

Le SNEP et la FSU défendent une autre conception des protections sociales et des services publics fondée sur la solidarité et l'égalité. Comment, dans le contexte qui se dessine, porter ces débats dans l'espace public pour faire la démonstration qu'autre chose est possible ?

Sur les protections sociales, j'ai déjà commencé à en dire quelques mots mais deux dossiers doivent être intégrés à nos réflexions. Le premier concerne les cotisations chômage. Il y a dans le programme de Macron la volonté de supprimer les cotisations chômage payées par les salariés pour faire porter l'effort sur l'ensemble de la population et permettre l'indemnisation d'un plus grand nombre de personnes (y aurait-il là une anticipation de ce que sa politique va produire ? une augmentation du nombre de chômeurs ?). Cet effort se concrétiserait par l'augmentation pour tous de la CSG à hauteur de 1,7 points supplémentaires. A financement constant, avec un nombre d'indemnisés plus important, cette indemnisation moyenne diminuerait donc (c'est mécanique). Par ailleurs, ce projet impactera de manière conséquente les retraités même si, dans une adresse aux organisations de retraités, il promet que 40% des plus modestes seraient exonérés de cette augmentation de CSG.

L'autre dossier est celui de la construction durant le quinquennat d'une nouvelle réforme des retraites. Selon les dires de Macron, « Ce sera une réforme pour l'avenir, pour corriger les inégalités et lever les incompréhensions dont un grand nombre d'entre vous m'avez fait part. Elle reposera sur des principes d'équité, de justice et de clarté. Elle créera les mêmes règles pour tous : que l'on soit salarié, fonctionnaire, indépendant, un euro cotisé ouvrira les mêmes droits. Chacun aura un compte personnel de retraite, facilement consultable, sur lequel seront consignés tous les droits accumulés au cours de la vie, au titre des cotisations versées, mais aussi de la solidarité ». Pour rester simple sur cette question (une note plus précise vous sera envoyée...), il s'agirait de ne créer qu'un seul et même régime pour tous. Plus de régimes spéciaux, de régime général, de régime de la Fonction Publique, plus de solidarité intergénérationnelle... La retraite serait calculée sur la base du nombre de points accumulés et de la valeur de ce point à la date du départ en retraite qui resterait, pour l'âge légal, fixé à 62 ans. Il n'y aurait pas de rupture dans l'accumulation de points par la mise en place d'un système de solidarité par pôle de compétences : l'UNEDIC cotisant pour les chômeurs, la Sécurité sociale pour les congés maternité, etc.

Ce système aboutirait à des économies de gestion substantielle et potentiellement à une baisse des niveaux de pension des fonctionnaires. La fin du calcul sur les six derniers mois et un début d'activité plus tardif que dans d'autres professions pour nos métiers, compte-tenu de la durée des études, conduiraient soit à une baisse des pensions soit à un recul de l'âge de départ en retraite... Le choix nous serait donc laissé, c'est ça la liberté pour chacun défendu à longueur de lignes dans le programme...

Sur la question sportive, Macron peut constituer un point d'appui mais aussi paradoxalement un risque conséquent pour l'Éducation Physique et Sportive. Quelques points essentiels de son projet :

- Il souhaite revisiter la gouvernance du sport mais vu au seul prisme de son financement et des différents acteurs : l'État, le CNOSF, les fédérations, les clubs, les collectivités et les entreprises.
- Dans le cadre de la reconversion des sportifs de haut niveau, il veut que l'ensemble des sportifs soit en formation ou en contrat avec des entreprises.
- Il veut augmenter le nombre de sportifs réguliers (+10%) de 3 millions de personnes en développant le sport en entreprise, en créant des « maisons du sport santé »
- Il souhaite améliorer l'attractivité et la compétitivité des clubs professionnels en agissant au niveau européen pour rapprocher les règles fiscales d'un pays à l'autre
- Il souhaite profiter de l'appel d'air de la candidature de Paris pour les JOP 2024, pour avoir des infrastructures de haut niveau démultipliées sur le territoire et moderniser des équipements.

Enfin, et ce qui fait craindre au niveau de l'EPS, c'est son affirmation qui vise à remettre l'école au centre de la formation sportive ; ce en quoi nous pourrions être d'accord mais la déclinaison de son objectif n'évoque pas une EPS revalorisée, rénovée mais les liens entre l'école et le monde sportif. Une expression résume son projet en l'occurrence : « il faut plus de lien avec l'école. Le sportif est à remettre au sein de l'école pour s'ancrer dans le temps scolaire avec le respect des règles, des horaires, d'une discipline »



Sur le projet d'École, le « Macronisme » reste sur une position un peu normande à l'instar de son Et de droite Et de Gauche... Il souhaite ménager la chèvre et le chou et le fond idéologique développé peut sembler bien flou. Pour autant, les quelques mesures envisagées montrent une orientation assez différente et marquée. Mi-chèvre mi-chou parce que son ambition éducative se résume dans la phrase « garantir la réussite de tous ET l'excellence de chacun ». A chacun son excellence pour une réussite de tous produit de suite et on le verra dans les propositions un renforcement de l'autonomie et de l'individualisation. On est avec Macron, et pas seulement sur le plan éducatif dans un libéralisme à l'américaine. Pour mémoire ce libéralisme est défini de la manière suivante : « une philosophie politique qui vise à obtenir la plus grande liberté individuelle possible... Les tenants de cette philosophie souhaitent que le gouvernement garantisse à tous la possibilité de choisir leur mode de vie en assurant l'existence de droits positifs (systèmes de santé et d'éducation publics) et de droits passifs (liberté d'expression) ». Chacun est donc responsable de son avenir par les choix qu'il opère.

Pour en venir aux mesures, c'est le retour des fondamentaux : le lire, écrire, compter. Le conséquent travail pour faire en sorte que la loi d'orientation et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture sorte de ce schéma en portant la question d'une culture commune se trouve attaqué.

C'est aussi l'accompagnement personnalisé et un lycée qui devrait dans le même temps préparer à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études supérieures... donc être dans le même temps, le même mouvement une propédeutique et un viatique...

Les trois grands principes qui doivent organiser tous les établissements à tous les niveaux de la scolarité sont assez révélateurs : bienveillance, liberté, responsabilité !

S'il n'y aura pas de grandes réformes au sein de l'Éducation nationale, Macron s'inscrit dans la suite des réformes engagées et proposent des dispositifs, des aménagements qui visent, pour lui, à lutter contre les inégalités.

D'abord, pour résoudre la problématique liée aux difficultés des élèves et à leur réussite qu'il impute à une mauvaise maîtrise des fondamentaux, il propose de diviser par deux les effectifs de classes de CP et CE1 en éducation prioritaire. On pourrait saluer ce premier pas vers la diminution des effectifs de classe puisque c'est quelque part la reconnaissance de ce que l'on porte mais malheureusement cela ne sera rendu possible que par redéploiement de 6 à 10 000 postes sur les 60 000 du précédent quinquennat et remet en cause le PDMQC (contingent sur lequel il compte piocher). Il prône une individualisation plus grande des apprentissages notamment grâce aux apports numériques pour faire évoluer les pratiques pédagogiques... c'est le grand mythe du numérique comme solution miracle...

Sur cette question de l'individualisation, les collèges et les lycées seront invités à offrir des parcours individualisés sans qu'on sache pour l'instant ce dont il retourne.

Les plus grandes inégalités se déroulant hors la classe, il souhaite la mise en œuvre d'un accompagnement des élèves qui se traduit par un retour de l'accompagnement éducatif, la mise en place d'étude dirigées, des stages de remise à niveau en collège...

La question de l'échec scolaire et des décrocheurs trouve une réponse dans le développement de l'alternance et de l'apprentissage. L'expression est également ici



porteuse de sens puisque le but est « de lutter contre le chômage endémique qui frappe les moins de 25 ans »...

Au niveau des personnels :

En éducation prioritaire :

Plus aucun enseignant ne seraient nommés en éducation prioritaire pendant ses trois premières années, sauf en cas de volonté individuelle.

Reconnaissance de l'engagement des enseignants en éducation prioritaire avec l'octroi d'une prime de 3000 euros. Il pense, par-là, pouvoir résoudre la difficulté de recrutement dans ces établissements.

Enfin, il assouplira et permettra une part d'autonomie de l'établissement pour le recrutement des enseignants.

Hors éducation prioritaire et pour l'ensemble des personnels, la formation par alternance serait développée pour les enseignants se destinant au métier d'enseignant ; au moins trois jours de FPC seraient offerts aux enseignants sachant que la moitié de ce temps pourra être effectué via des modules en ligne...

Le dernier point de ce programme concerne l'autonomie accrue des établissements dans la conception de leur projet (qui serait évalué) pour qu'ils puissent l'adapter aux besoins des élèves et stimulant l'innovation.

Enfin, pour le lycée, une réforme du bac est envisagée avec 4 épreuves terminales, le reste en contrôle continu...

On le voit, nombre de ces projets sont aux antipodes ou tout du moins assez éloignés de nos propositions, nos revendications.

Dans la période qui s'ouvre nous aurons donc une forte responsabilité dans une double perspective : lutter, contrer tous les projets qui ne seraient pas porteur d'une conception de l'école qui permette réellement la réussite de tous, la lutte contre les inégalités, la démocratisation des savoirs, l'émancipation... et porter très fortement nos projets pour l'école, l'EPS, le Sport scolaire, le sport. Cette posture devra se déployer très vite puisque dès cet été 4 types de concertation seront ouverts : une sur la loi travail, une sur le baccalauréat, une sur l'alternance et l'apprentissage et une dernière sur les prérequis nécessaires pour accéder à l'université.

Je pense qu'il nous faut adopter une attitude offensive et ne pas se mettre en posture de réaction, de contestation... Le contre-pouvoir que nous pouvons exercer se fonde sur les contre projets, les alternatives que nous développons et sur lesquels il nous faut agréger le plus de monde possible. Connaître le programme, les projets qui vont vraisemblablement être mis en œuvre est nécessaire mais le pire serait d'être dans l'attentisme et de se situer en « simple » réaction. L'enjeu essentiel me semble-t-il est donc bien de s'approprier nos propositions et de les porter au plus près du terrain et sur le terrain auprès de nos collègues, des candidats aux législatives, des parents, des associations, des décideurs...

C'est à un travail de conviction sur lequel il faut nous atteler et c'est loin d'être gagné... Il suffit pour s'en convaincre de jeter un œil au sondage IFOP commandé par SOS Education



que ce dernier n'a pas fait paraître et on comprend pourquoi... Quelques données pour illustrer :

86% des enseignants sont pour réserver les $\frac{3}{4}$ du temps en primaire aux fondamentaux, 84% sont pour l'abrogation de la réforme collège mais 74% pour supprimer le collège unique et autoriser l'apprentissage dès 14 ans, 63% pour la rémunération au mérite, 59% pour le récit national en histoire, 46% pour mettre les élèves perturbateurs dans des établissements spécialisés...

Ces éléments il faut que nous les prenions en compte notamment dans la bagarre qui s'ouvre pour les élections professionnelles et que nous les travaillions collectivement.

Enfin, pour terminer, hier nous avons tous appris la nomination de Jean Michel Blanquer comme Ministre de l'Education nationale (un gouvernement de droite et bien de droite et pas des perdreaux de l'année...), ancien recteur de Guyane, de Créteil et ancien DEGESCO sous l'ère Sarkozy/Chatel/Fillon... qui aura laissé d'amers souvenirs et celle de Laura Flessel comme Ministre des sports, ministre de plein exercice non noyé dans un ensemble plus large (même si on peut s'interroger sur la disparition de la Jeunesse) et qui, à n'en pas douter, relève de la stratégie dans la perspective des JOP de Paris 2024

La question qui nous est posée et dont il faut que nous débattions est celle de l'attitude, de la posture à adopter dans les années qui viennent, celles des alliances possibles pour porter nos revendications et lutter contre les projets réactionnaires ou tout du moins le retour de vieilles recettes appliquées sous la droite et qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, bien au contraire..